

Définition du Groupe

Ensemble constitué de sociétés comprenant une société mère, qui n'est contrôlée par aucune autre société, et de ses filiales (y compris filiales de filiales) que la société mère contrôle de façon directe ou indirecte.

Le contrôle d'une société s'entend au sens de l'article [L 233-3 du code de commerce](#).